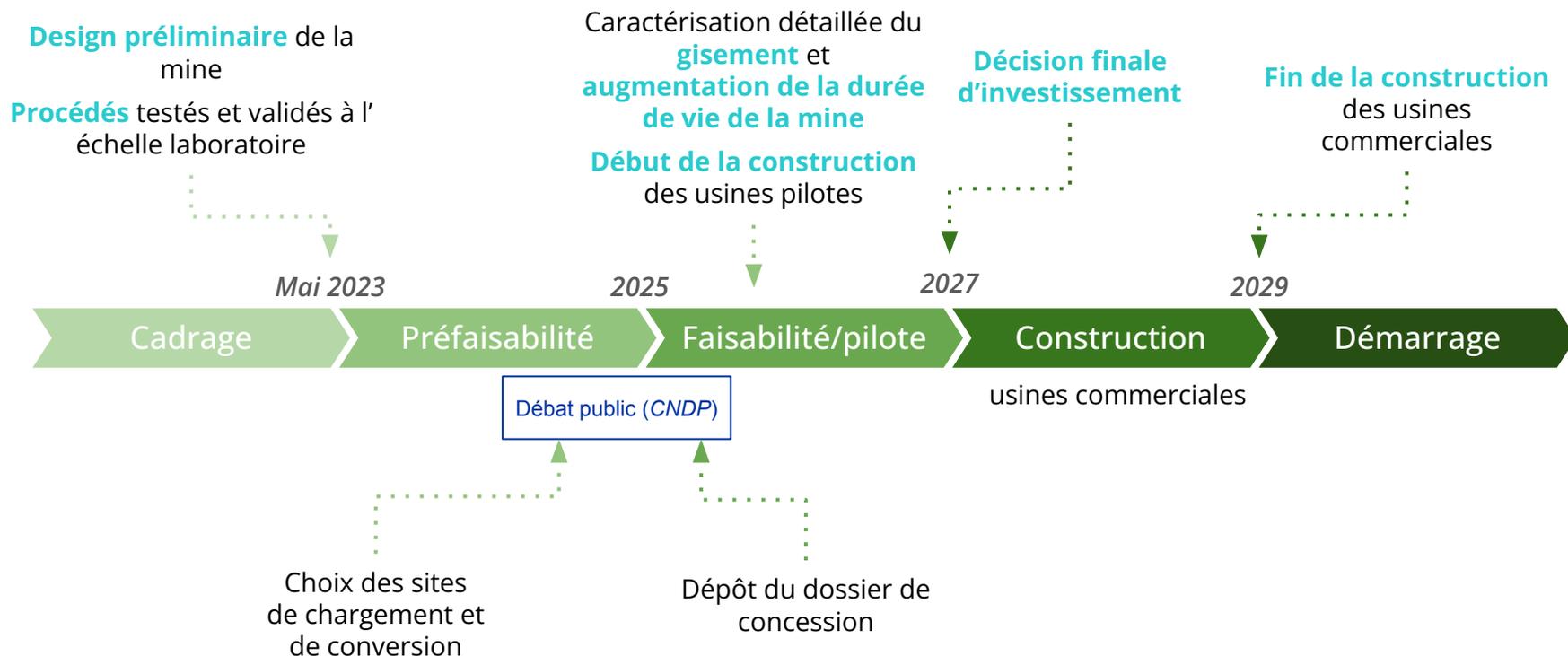




Présentation du projet EMILI

Commission locale de l'eau -Sioule

Principales étapes du projet EMILI



Les différentes étapes et sites du projet



La fin du débat public et la décision d'Imerys de poursuivre le projet EMILI

30 septembre 2024 :

Publication du compte-rendu du débat public par la CPDP et du bilan de la CNDP comprenant une série de recommandations à destination d'Imerys, de RTE et de l'Etat

13 janvier 2025:

Décision de la CNDP actant de la décision d'Imerys de poursuivre le projet et nomination de Claire Bouteloup comme garante de la concertation continue jusqu'à l'enquête publique

11 décembre 2024 :

Décision d'Imerys de poursuivre le projet EMILI avec une série d'engagements.

2 avril 2025:

Décision de la CNDP nommant une deuxième garante de la concertation continue : Marine Chuberre

Objectifs et rôle

- **Une IPC par site**
- **Les trois principaux objectifs des IPC :**
 - Partager régulièrement l'état d'avancement du projet (résultats des études finalisées, état d'avancement des demandes d'autorisation, etc.) ;
 - Recueillir les contributions des parties prenantes ;
 - Assurer le suivi des engagements pris par la maîtrise d'ouvrage dans sa décision de décembre 2024

Les membres de l'IPC mine et usine de concentration

18 membres titulaires et 18 membres suppléants, répartis sur cinq collèges

+ Un représentant local de l'Etat

Les branches locales des syndicats représentants les salariés et le patronat	Les associations de préservation de l'environnement	Les collectivités concernées	Les autres structures qualifiées	Les riverains
<u>TROIS MEMBRES</u> CGT Allier, CFDT Allier, MEDEF Allier	<u>SIX MEMBRES</u> FNE Allier, The Shift Project Auvergne, Stop Mines 03, Préservons la forêt des Colettes, FRANE, CEN Allier	<u>DEUX MEMBRES</u> 1 élu désigné par la comcom du Pays de Saint Eloy (Puy-de-Dôme) et le maire d'Echassières	<u>TROIS MEMBRES</u> CLE SAGE Sioule, ONF, Fédération de la pêche	<u>QUATRE MEMBRES</u> Désignés après un tirage au sort suite à un appel à candidature

Les demandes d'autorisation en cours - Dossier Réglementaire n°1

Demande d'autorisation
environnementale pour l'usine pilote de
concentration, la galerie d'exploration,
et la 4e phase de sondages
Site de Beauvoir

Demande d'autorisation
environnementale pour l'usine pilote de
conversion
Site de La Loue

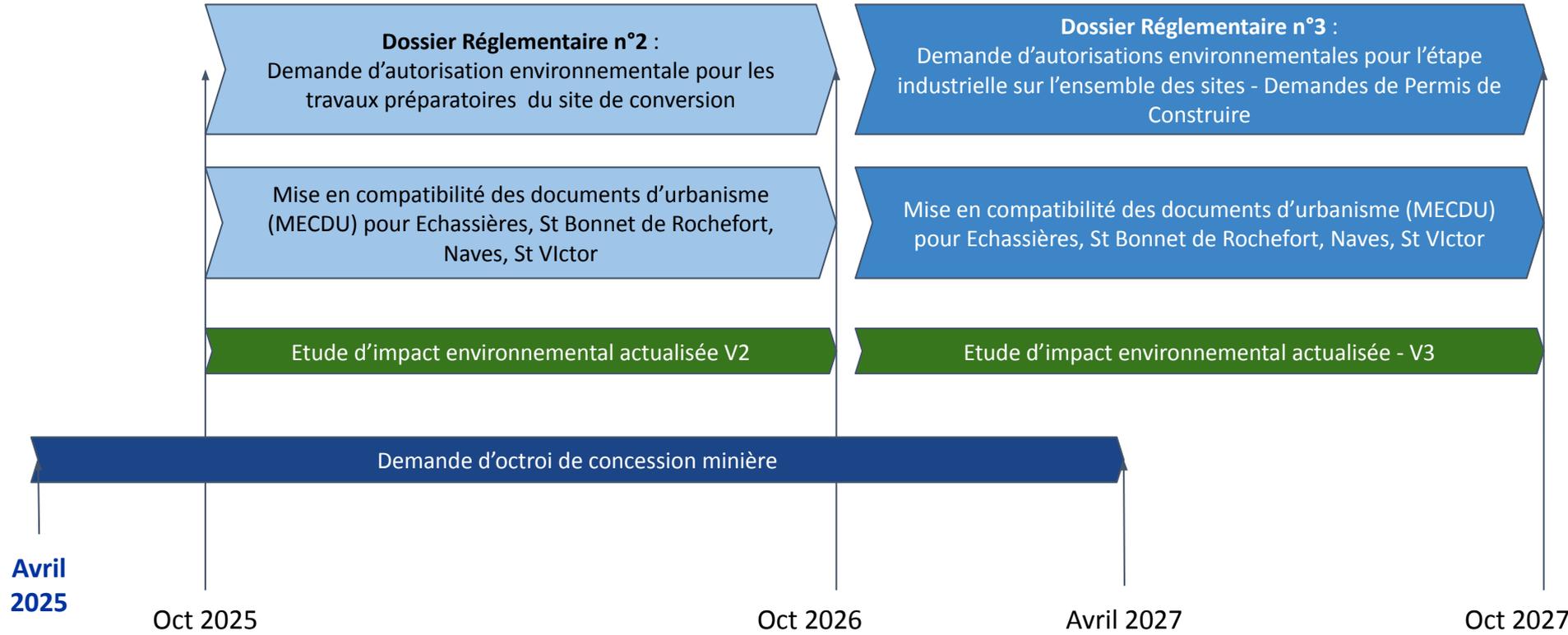
Permis de Construire pour l'usine pilote
de concentration
Site de Beauvoir

Permis de Construire pour l'usine pilote
de conversion
Site de La Loue

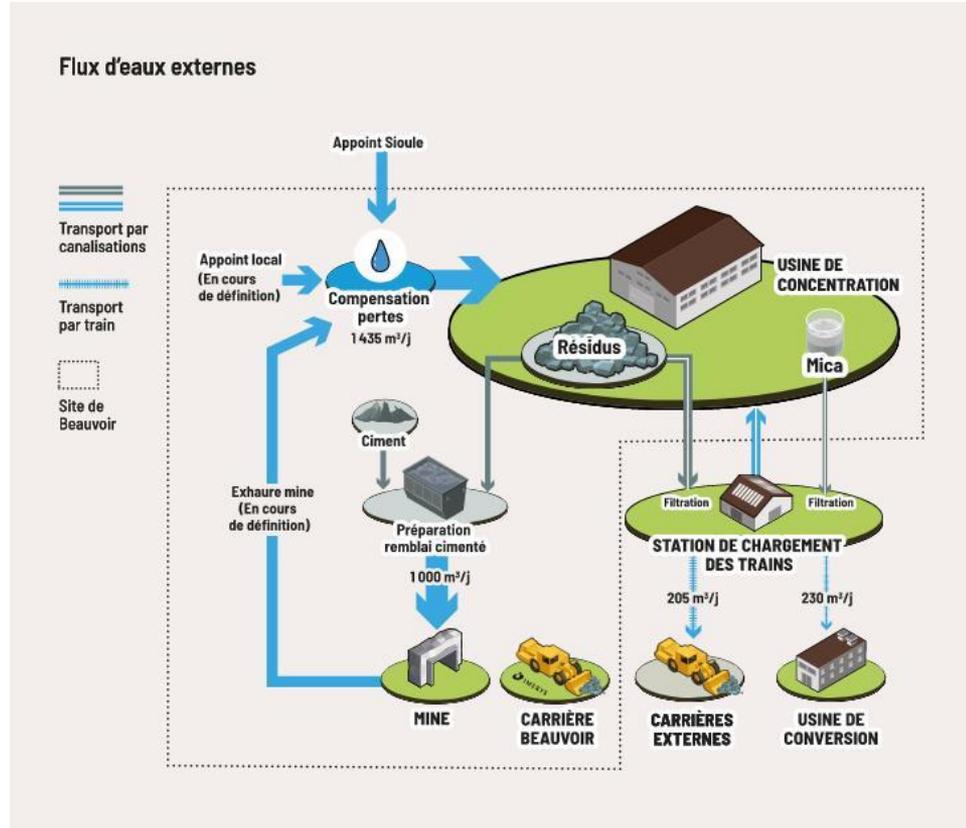
Juillet
2025

Etude d'impact environnementale V1

Les demandes d'autorisation en cours et à venir



Prélèvement d'eau : Rappel des besoins



Prélèvement d'eau : Convention soutien d'étiage

- **Nouvelle convention soutien d'étiage : Chambre d'agriculture de l'Allier / IMERYYS / EDF / Etat**
 - Période allant du 1er mai au 30 septembre, volume maximal annuel de la réserve garantie par EDF de 4,8 millions de m3.
 - Période du 1er octobre au 30 avril, stock supplémentaire de 3 millions de m3 pour le projet EMILI.
 - Partage des coûts entre la Chambre et IMERYYS (dès lors que les autorisations d'exploitation seront obtenues).
 - Valide jusqu'à la fin de la concession du barrage des Fades, en 2043

Prélèvement d'eau : Changement climatique

- **Étude Antea (Oct 2024)**

- o QMNA5 : débit mensuel calendaire minimal
- o VCN30 : débit d'étiage minimum sur 30 jours flottants

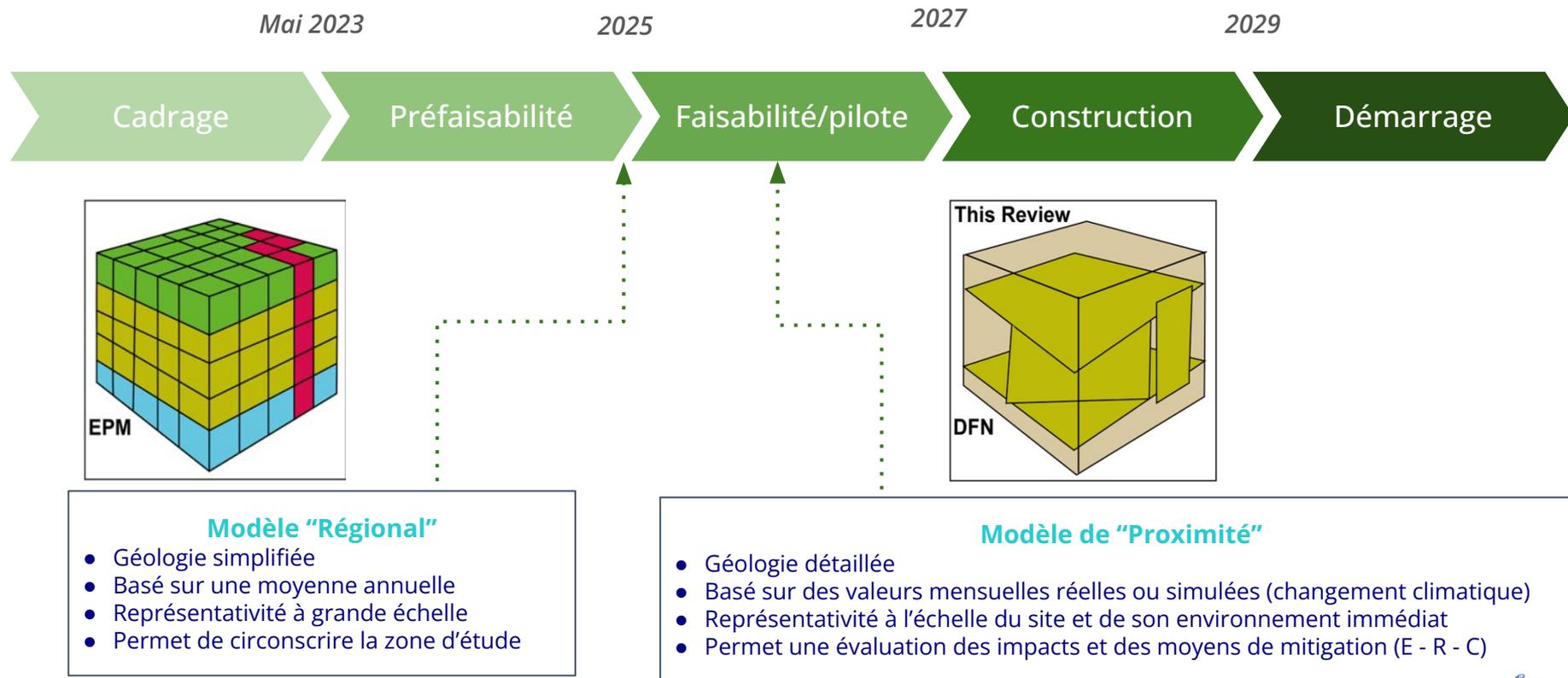
		VCN_{30 1/5} (1972-2005)	VCN_{30 1/5} (2035-2064) retenu
	m³/s	2,46	1,18
Besoins moyens	0,02	0,81 %	1,7 %

Tableau 7. Proportion des besoins de la mine par rapport aux VCN_{30 1/5} de la Sioule à Ebreuil sur la période de référence (1972-2005) et modélisé sur la période future (2035-2064) avec le modèle hydrologique (Gardenia)

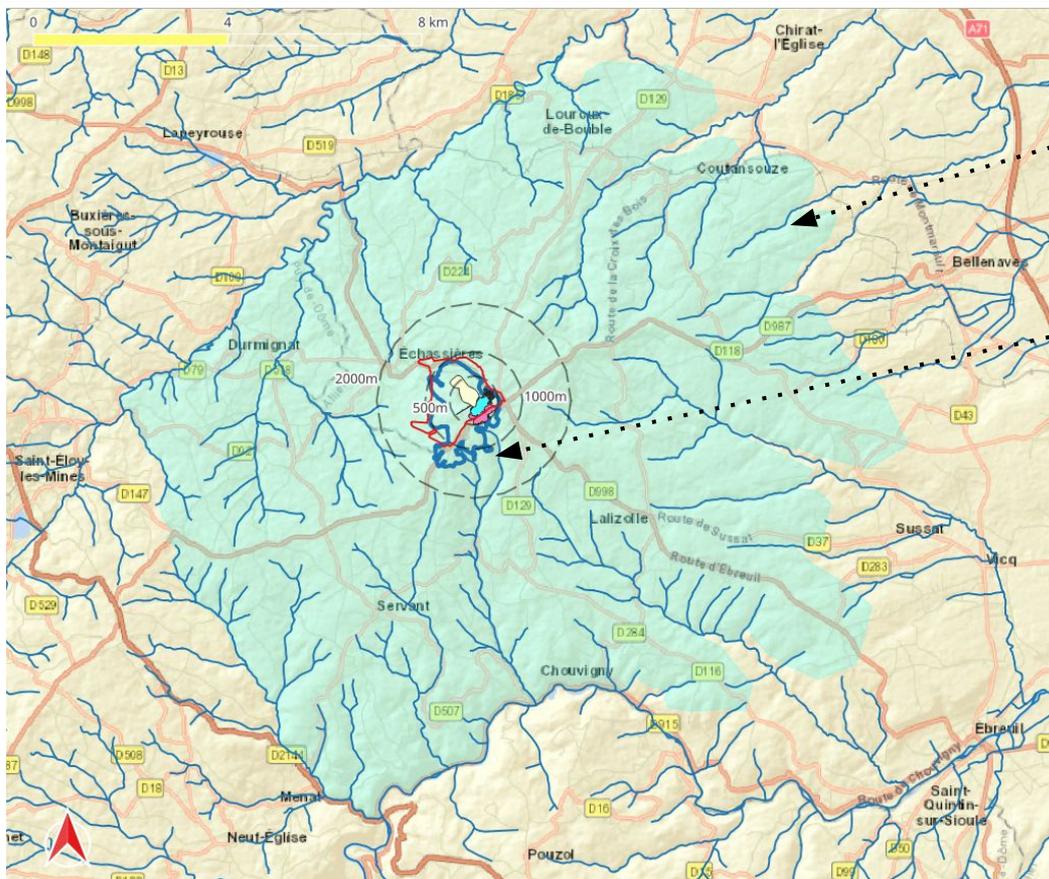
- **Expertise BRGM (à venir 2025)**

- o Comparaison des résultats avec Explore 2

Hydrogéologie : Progression des études



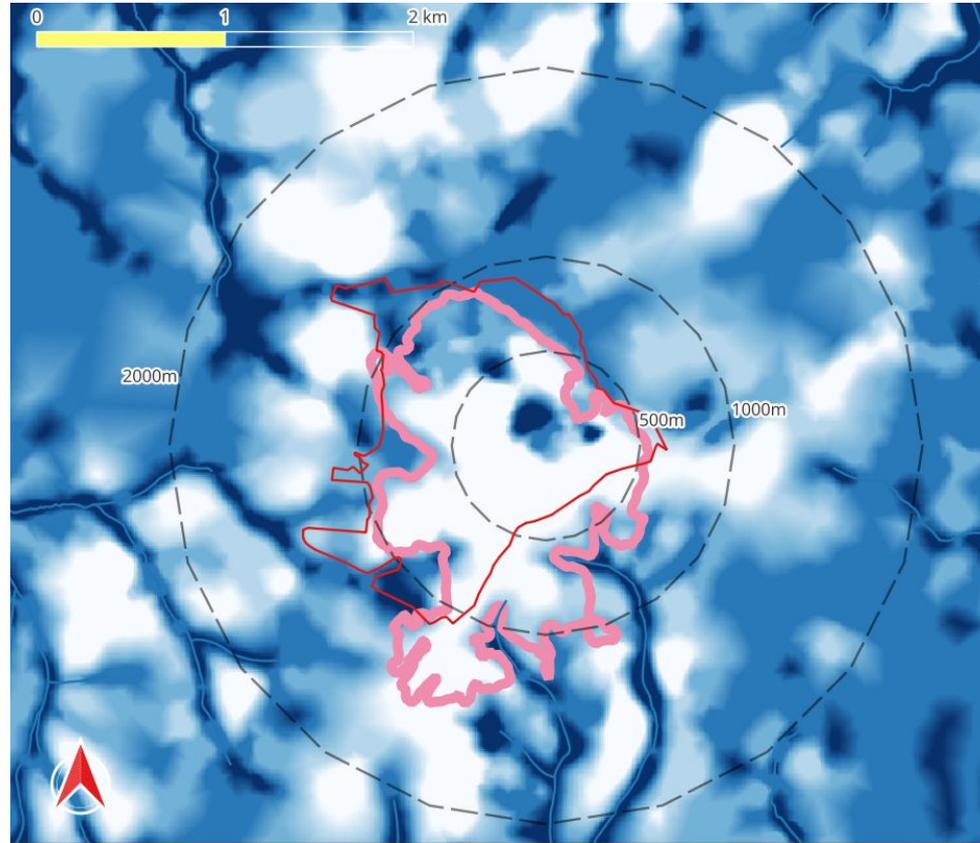
Hydrogéologie : Résultats du modèle "Régional"



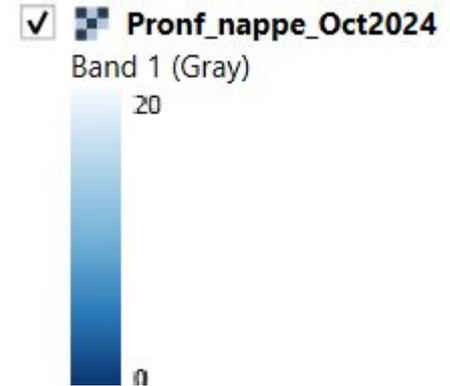
Etendue de la zone du modèle

Simulation 2030
Rabattement de la nappe
évalué à 1 mètre dans un
périmètre très local
(avant mesures de mitigation)

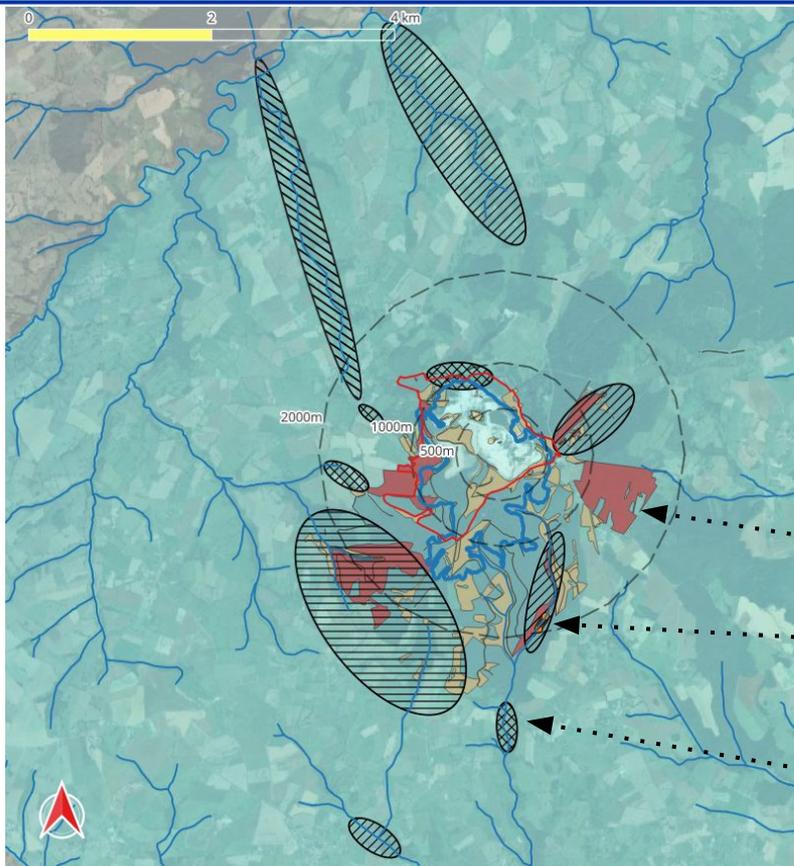
Hydrogéologie : Résultats du modèle "Régional"



Rabattement 1m dans une zone où la nappe est généralement déjà profonde



Relevé des Services Écosystémiques



Avancement des Études

- Etudes biodiversité en cours depuis 2023
- Pré-diagnostic des usages effectué 2024
- Evaluation des incidences et mesures E-R-C pour les demandes d'autorisations de la phase commerciale

Zones sensibilité Biodiversité

Écrevisses à pied blanc

Zone avec usages (pré-diagnostic)

Etudes et dossiers réglementaires

Mars 2025

Sept 2025

Sept 2026

PER

Code minier

Demande de concession

Etudes environnementales

Etat initial

Modélisations et évaluations des impacts

Ajustements de la conception

Mises à jour, compléments

Mise en œuvre des mesures ERC et suivi environnemental

Code Environnement et Urbanisme

Etude Impact
Projet V1

DR1

Demandes d'autorisations relatives à l'étape *pilote*

Etude Impact
Projet V2

DR2

Demandes d'autorisations relatives à l'étape *industrielle*

Etude Impact
Projet V3

DR3

Etudes eau

Modèle galerie

Instruction des usines pilotes

- Modèle régional
- Etude changement climatique Sioule

- Modèle de proximité
- Evaluation des effets indirects
- Définition des mitigations et modélisation de leur effet

Merci de votre attention

Pour plus d'information : www.imerys.com
Ou sur les réseaux sociaux :

 @imerys

 www.linkedin.com/company/imerys/

 www.facebook.com/imerysgroup/

Site web dédié au projet :
<https://emili.imerys.com/>

